

Rites pratiqués à la LNF

La LNF est une Fédération de Loges et de Rites. Elle accorde une très grande importance à cette diversité, et la Charte de la Maçonnerie Traditionnelle Libre énonce à ce sujet, dans son Titre IX :

"A travers ce pluralisme des Rites une recherche initiatique méthodique et prudente doit permettre de retrouver l'essence traditionnelle de la Maçonnerie. Les Rites ne s'excluent pas, ils se complètent. Ils doivent cependant tous conserver leur plus grande pureté ainsi que leurs traditions et usages propres."

Dans le strict respect du parcours personnel de chaque Frère, la LNF encourage donc la pratique par ses membres des différents Rites de la Fédération, qui sont autant d'expressions originales de la tradition maçonnique. Chaque Loge de la Fédération peut faire choix de l'un des trois Rites en vigueur :

- Le Rite Français Traditionnel (initialement dénommé Rite Moderne Français Rétabli), issu de la tradition de Grande Loge de Londres et de Westminster de 1717. Les textes rituels en usage dans ce Rite procèdent des schémas directeurs reconstitués à partir des anciens textes français du XVIII^e siècle, et des vieux documents anglais, écossais et irlandais, rituels et instructions par demandes et réponses, remontant, pour le plus ancien actuellement connu, à 1696.
- Le Régime (ou Rite) Ecossais Rectifié issu en 1778 et 1782 de la Stricte Observance, et dont les textes rituels définitifs ont été rédigés à Lyon de 1783 à 1788, puis en 1809 pour le quatrième grade symbolique, sous la direction de Jean-Baptiste Willermoz, selon les schémas adoptés par le Convent Général de Wilhelmsbad (1782).
- Le Rite Anglais - Style Emulation né en Angleterre de l'Union de 1813, et dont les rituels de référence sont ceux pratiqués depuis lors par la Loge de Perfectionnement Emulation de Londres.

Relations avec les organismes alliés

Pour parfaire leurs connaissances maçonniques, et poursuivre leur démarche initiatique, les Frères de la LNF peuvent, selon les Rites qu'ils y pratiquent, accéder aux divers grades régis par les organismes complémentaires avec lesquels la Fédération entretient des liens fraternels :

- Le Souverain Chapitre Français Jean-Théophile Desaguliers qui pratique le Rite Français en quatre Ordres, culminant avec le Souverain Prince Rose+Croix.
- Les Grands Prieurés Unis des Trois Provinces (Aquitaine, Auvergne, Bretagne, Neustrie, Flandres, Provence) gouvernant l'Ordre Intérieur du RER, avec les deux classes d'Ecuyer Novice et de Chevalier Bienfaisant de la Cité Sainte.
- Le Souverain Chapitre de l'Arc Royal Confiance - Au Chardon d'Ecosse qui exerce également sa juridiction sur la Loge de Maîtres Maçons de la Marque Fidélité - Au Chardon d'Ecosse.